

V^e République au Togo

Le régime parlementaire togolais à la croisée du modèle canadien

L'adoption du régime parlementaire consacré par la Constitution de la V^e République au Togo a suscité de nombreux débats. Cependant, l'analyse comparative avec le modèle canadien permet de mieux comprendre son fonctionnement et ses avantages.



PAGE 11

BUSINESS



Enchères publiques

L'OTR annonce une vente le 19 mars

C'est une nouvelle vente aux enchères qui sonne comme une opportunité aux faiseurs de bonnes affaires. Initiée par l'Office togolais des recettes, cette vente aux enchères se tiendra ce 19 mars, sur les sites de l'Unité spéciale d'intervention douanière (USID) à Ségbé et à Tsévié.

PAGE 5

ENSEIGNEMENT



Secteur éducatif

44% des postes de responsabilité sont occupés par des femmes

Le ministre des Enseignements primaire et secondaire, le professeur Dodzi Komla Kokoroko, a récemment dressé un bilan des avancées du gouvernement en matière de promotion des femmes dans le secteur éducatif.

PAGE 3

MÉTÉO

Saison des pluies 2025

Un scénario de défis et d'incertitudes pour le sud du Togo

L'année 2025 pourrait marquer un tournant pour les habitants du sud du Togo, confrontés à des prévisions climatiques contrastées. Selon l'Agence

PAGE 11



School Amu

L'intérêt pour la couverture santé des élèves

Comment évolue à ce jour le programme d'Assurance maladie universelle (Amu), surtout depuis que l'Institut national d'assurance maladie (Inam) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) sont chargés ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Blocage sur la nationale n°1 : un accident paralyse le trafic entre Sokodé et Bafilo

Un accident spectaculaire a plongé dans l'immobilité l'une des artères vitales du Togo. Ce dimanche, sur la nationale n°1, axe stratégique reliant le nord et le sud du pays, un poids lourd a obstrué la route à hauteur de Tchanbono, entre Sokodé et Bafilo.

« Le camion, dont la cargaison reste indéterminée, s'est retrouvé en travers de la voie après une perte de contrôle », rapportent les témoins. Conséquence, des centaines de véhicules immobilisés, créant des files interminables.

Les autorités locales et les secours se sont rapidement déployés pour libérer l'axe, mais la situation reste tendue. Aucun blessé n'a été signalé pour l'instant, mais l'incident pourrait perturber lourdement les échanges entre Lomé et les pays sahéliens, tout en affectant le quotidien des transporteurs.

Projet d'adhésion du Togo à l'AES

Robert Dussey a-t-il trop vite fait d'en parler ?

Le mercredi 12 mars 2025, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, Prof Robert Dussey, a fait une annonce importante sur sa page Facebook. Le Togo a décidé de rejoindre l'Alliance des Etats du Sahel (AES), a-t-il écrit.



PAGE 9



SOMMAIRE

Côte d'Ivoire/Politique
Le gouvernement ferme la porte au dialogue politique face à la nouvelle coalition de l'opposition



P 4

Les paiements numériques
Un levier inattendu dans la lutte contre les flux financiers illicites



P 5

Alimentation
Le jeûne contribue-t-il à empêcher l'organisme de résister à l'insuline ?



P 11

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Lamgbogo Yendouka : une coiffeuse déterminée qui réalise son rêve grâce au FNFI

Lamgbogo Yendouka, une femme de 33 ans et mère de trois enfants, exerce le métier de coiffeuse dans le canton de Bogou, situé à 7 km au nord-ouest de Tandjouare. Son parcours atypique illustre parfaitement le pouvoir transformateur de l'inclusion financière au-delà des grandes agglomérations. En effet, c'est grâce au produit APSEF du FNFI que Lamgbogo a pu concrétiser son rêve d'améliorer son modeste atelier de coiffure.

Passionnée par son métier depuis toujours, Lamgbogo a suivi une formation en coiffure dès sa sortie de l'école et a réussi à ouvrir son propre atelier grâce à ses économies. Cependant, elle a rapidement réalisé que pour développer son entreprise, elle aurait besoin d'un soutien financier supplémentaire. C'est là qu'intervient le FNFI.

"Le FNFI m'a offert l'opportunité de transformer ma passion en une véritable entreprise prospère", déclare Lamgbogo. "Grâce au prêt que j'ai obtenu, j'ai pu acquérir les petits matériels et les mèches nécessaires pour offrir un large éventail de services à mes clientes."

Cette décision s'est avérée être un véritable succès, car Lamgbogo a pu attirer de nouvelles clientes et fidéliser sa clientèle existante grâce à la qualité de ses services améliorés.

"Avant d'avoir accès au financement du FNFI, je me retrouvais parfois à refuser des clientes faute de matériel adéquat", explique Lamgbogo. "Désormais, je suis en mesure de répondre à tous leurs besoins et même de proposer des services supplémentaires."

Aujourd'hui, Lamgbogo est fière de l'entreprise prospère qu'elle a bâtie grâce à l'opportunité offerte par le FNFI. Elle encourage vivement les autres femmes entrepreneures de sa

communauté à saisir les opportunités offertes par cette institution pour réaliser leurs propres rêves.

"Le FNFI est bien plus qu'une simple institution

suis reconnaissante pour le soutien qu'ils m'ont apporté et je suis déterminée à continuer à développer mon entreprise et à contribuer au

l'inclusion financière pour autonomiser les femmes entrepreneures et stimuler le développement économique au niveau local. Son histoire est un



Lamgbogo Yendouka

financière pour moi", déclare Lamgbogo avec émotion. "C'est un véritable partenaire dans ma réussite. Je

développement de ma communauté." Le succès de Lamgbogo Yendouka témoigne de la puissance de

exemple inspirant de ce qui peut être accompli lorsque les opportunités sont accessibles à tous.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Edy Alley

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari

Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Programme d'action de Beijing

Partager les progrès, identifier les défis, et accélérer l'égalité des sexes

Le Togo, représenté par la ministre de l'Action sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme, Kossiwa Zinsou-Klassou, prend part jusqu'au 21 mars 2025 à New York à la 69^{ème} session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies (CSW69).

juridique à travers la révision et l'adoption de nouveaux textes visant à renforcer la position économique des femmes et des jeunes filles, ainsi qu'à lutter contre les violences sexistes à tous les niveaux », a indiqué la



Vue partielle des participants à la session

L'événement réunit des délégations de plusieurs pays et des partenaires en développement. Les discussions, axées sur l'évaluation de la mise en œuvre de la déclaration et du programme d'action de Beijing trois décennies après, permettent aux États membres de partager leurs progrès et d'identifier les défis persistants pour accélérer l'égalité des sexes. C'est l'occasion pour la ministre de mettre en lumière les progrès accomplis et de réaffirmer l'engagement du Togo en faveur de l'équité genre et de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles. « Le rapport du Togo met en évidence l'amélioration du cadre

ministre. Elle a ajouté que cela « souligne également le renforcement du cadre institutionnel, avec l'extension des centres d'écoute pour les victimes de violences basées sur le genre, la mise en place de points focaux genre, l'élaboration de documents budgétaires sensibles au genre et la mise en œuvre de projets dédiés à l'autonomisation des femmes en milieu rural ». Pour rappel, depuis quelques années, la promotion de la femme est au cœur des priorités gouvernementales, comme en témoignent les nombreux postes décisionnels occupés par des femmes.

TM

School Amu

L'intérêt pour la couverture santé des élèves

Comment évolue à ce jour le programme d'Assurance maladie universelle (Amu), surtout depuis que l'Institut national d'assurance maladie (Inam) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) sont chargés de sa mise en œuvre. Ceci, tout en prenant également en compte, l'ajout à ce dispositif du programme School Assur.

L'adoption de la loi n°2021-22 du 18 octobre 2021 a créé le cadre adéquat pour l'institution d'un système d'assurance maladie pour tous, pérenne et intégrant toutes les initiatives existantes. Prenant en compte la délimitation des champs d'application personnels définis au titre du décret n° 2023-097/PR du 11 octobre 2023 portant désignation de l'Inam et de la CNSS comme organismes gestionnaires de l'Amu, la gestion du programme de couverture santé des élèves initialement dénommé « School Assur » a été confiée à l'Inam pour compter de la rentrée scolaire 2024-2025.

Ce faisant, cette initiative a été incorporée à l'Amu au titre du Régime d'assistance médicale (Ram) sous l'appellation « School Amu ». School Amu est un programme d'assistance médicale au bénéfice des élèves des établissements publics (préscolaire au second cycle du secondaire) de l'enseignement général et technique du Togo. Près de 2 204 138 élèves sont éligibles de droit à cette couverture. Les prestations dont bénéficient les assurés sont : la consultation, l'hospitalisation,

l'analyse, la pharmacie, et la petite chirurgie. La prise en charge est plafonnée à 30 000 F CFA par élève et par an. Les formations sanitaires éligibles sont : les Unités de soin périphériques (USP), les Centres hospitaliers préfectoraux (CHP). La prise en charge peut se faire en cas de référence dans les Centres hospitaliers régionaux (CHR) ou dans les Centres hospitaliers universitaires (CHU) sur autorisation (avec possibilité de dépassement du plafond au cas par cas). Les pharmacies des formations sanitaires publiques sont aussi concernées.

Entre septembre et décembre 2024, School Amu a fait des prestations qui se chiffrent à 338 318 892 F CFA ; avec 202 263 actes pratiqués au total. En janvier 2025, le montant des prestations se chiffrait déjà à 356 026 521 F CFA pour 213 411 actes pratiqués. En dépit de l'absence de financement de cette couverture assistancielle, et face à la pression exercée par les prestataires de soins qui attendent le règlement de leurs factures pour faire face à leurs contraintes de trésorerie, le ministère en charge de l'Accès universel aux soins, sous l'impulsion du président de la République Faure Gnassingbé, a entamé, sur la base des ressources du régime contributif, le paiement graduel des factures School Amu. Ainsi, un bilan du mois de février 2025 indique que l'on

a réglé un montant de 19 383 692 FCFA sur l'ensemble du territoire national. Il y a un certain nombre d'aspects qui méritent des améliorations pour rendre le système davantage efficace et durable. Le premier est l'absence de dispositif d'identification des élèves et de contrôle du plafond au niveau des formations sanitaires. Il est important de pouvoir identifier les élèves à chaque recours aux soins et de pouvoir gérer les consommations du montant alloué à chaque bénéficiaire. Le second aspect sur lequel il faut travailler, est le référencement à un niveau de soins élevé et de déplafonnement de la consommation. Certains cas de maladie ne peuvent être pris en charge au niveau de soins USP1, USP2 ou CHP/HD et requièrent un référencement à un niveau supérieur CHR ou CHU. Ce référencement s'accompagne dans la quasi-totalité des cas d'un besoin de déplafonnement du montant de la prise en charge.

Les mécanismes de référencement et de déplafonnement définis ne sont pas encore systématiquement respectés par les prescripteurs sur le terrain. Les actions de sensibilisation et de formation conduites par toutes les délégations régionales devraient permettre d'adresser cette problématique.

Edem Dadzie

Secteur éducatif

44% des postes de responsabilité sont occupés par des femmes

Le ministre des Enseignements primaire et secondaire, le professeur Dodzi Komla Kokoroko, a récemment dressé un bilan des avancées du gouvernement en matière de promotion des femmes dans le secteur éducatif.

Selon les chiffres, 44% des postes de responsabilité dans l'éducation sont aujourd'hui occupés par des femmes, une tendance qui traduit une volonté d'inclusion et d'égalité des genres. Les statistiques montrent que la présence des femmes dans le système éducatif varie selon le niveau d'enseignement. Au préscolaire, 80,97% du personnel est féminin ; au primaire, ce sont 24,29% de femmes qui sont membres du personnel ; ce chiffre est de 11,57% au premier cycle



Professeur Dodzi Komla Kokoroko

du secondaire ; et de 6% au second cycle du secondaire. Une tendance similaire est observée dans les Ecoles normales de formation des professeurs d'école, avec une progression constante des effectifs féminins. Par exemple, dans la promotion 2022-2024, il y avait 49,47% de femmes. La promotion

2023-2025 compte 54,80% de femmes ; et la promotion 2024-2026, 56,37% de femmes. Ces chiffres illustrent une dynamique positive et un engagement du gouvernement à renforcer la présence des femmes dans l'enseignement. Le ministre Kokoroko a précisé que le gouvernement

entend maintenir cet équilibre en 2025 et 2026, notamment en réduisant le déficit de personnel enseignant en sciences au secondaire, un domaine où la majorité des enseignants sont encore des hommes.

Le préscolaire, quant à lui, bénéficiera d'un renforcement des recrutements, avec une prépondérance féminine dans le personnel enseignant. « Incarnant la vision du chef de l'État Faure Gnassingbé, nous privilégions l'égalité et nous avons des femmes exemplaires qui incarnent un ministère qui croit en cette égalité. Nous croyons en l'égalité, nous croyons en l'équité », a déclaré le professeur Dodzi Komla

Kokoroko. L'engagement du gouvernement togolais en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation s'inscrit dans une démarche durable visant à : accroître la représentativité des femmes aux postes de responsabilité éducative ; favoriser l'accès des femmes aux métiers de l'enseignement, notamment dans les matières scientifiques ; promouvoir une répartition plus équilibrée du personnel éducatif selon les niveaux scolaires. Avec ces efforts soutenus, le Togo marque un pas décisif vers une éducation plus inclusive et équitable, où les femmes jouent un rôle clé dans la formation des générations futures.

La rédaction

Côte d'Ivoire/Politique

Le gouvernement ferme la porte au dialogue politique face à la nouvelle coalition de l'opposition

La Coalition pour l'alternance pacifique en Côte d'Ivoire, récemment lancée par 25 partis d'opposition, espérait ouvrir des discussions avec le pouvoir en place pour des réformes électorales. Mais le gouvernement a opposé une fin de non-recevoir à cette initiative, affirmant que le dialogue politique est clos depuis 2022.

Mercredi 12 mars, à l'issue du Conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, a été catégorique : « La 5^e phase du dialogue politique a été clôturée en 2022 », a-t-il déclaré, estimant que toutes les institutions du pays sont désormais installées et fonctionnelles. Il a invité les partis politiques à adresser leurs préoccupations directement aux institutions concernées, plutôt que de réclamer de nouvelles négociations.

La Coalition pour l'alternance pacifique, qui regroupe notamment le PDCI de Tidjane Thiam, le Cojep de Charles Blé Goudé, le FPI de Pascal Affi N'Guessan et le MGC de Simone Elivet Gbagbo, revendique un cadre de dialogue pour une révision du système électoral en vue de l'élection présidentielle du 25 octobre 2025. Les membres de la coalition estiment que les conditions ne sont pas réunies pour un scrutin apaisé et inclusif. Lors du lancement de la plateforme, Tidjane Thiam, ancien ministre et leader du PDCI, avait insisté sur la nécessité d'une concertation nationale afin de garantir des élections

libres et transparentes. De son côté, Simone Elivet Gbagbo avait plaidé pour une réforme en profondeur du système électoral, estimant qu'un dialogue national était incontournable pour éviter toute crise post-électorale. Pour le gouvernement ivoirien, cette initiative de l'opposition relève davantage d'une stratégie politique que d'une véritable nécessité démocratique. Amadou Coulibaly a notamment minimisé l'impact de cette coalition, en soulignant que peu de ses membres disposent d'une réelle assise politique.

« Certains se sentent à la traîne », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « Si vous regardez bien cette coalition, il y a peut-être un seul parti qui a à la fois des députés, des maires et des présidents de Conseil. Un deuxième en a peut-être aussi, mais tout le reste est quasiment inexistant sur la scène sociopolitique. »

Cette déclaration sonne comme un désaveu pour l'opposition, qui espérait faire pression sur le gouvernement pour obtenir des concessions avant la prochaine présidentielle.

T.M.

Guerre en RDC

La SADC retire ses troupes alors que Kinshasa et le M23 s'engagent vers des négociations

La Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) a annoncé, jeudi 13 mars, la fin du mandat de sa mission militaire en République démocratique du Congo (RDC). Cette décision, prise lors d'un sommet extraordinaire entre chefs d'État, marque un tournant dans le conflit qui oppose le gouvernement congolais aux rebelles du Mouvement du 23 mars (M23), soutenus par le Rwanda.

Le retrait progressif des 1 300 soldats de la SADC, parmi lesquels environ 1 000 Sud-Africains, a été exigé par le président rwandais Paul Kagame, qui estime que cette mission « n'est pas une force de maintien de la paix » et « n'a pas sa place dans cette situation ». La décision des pays d'Afrique australe intervient alors que la région est secouée par une recrudescence des combats, le M23 ayant effectué ces derniers mois une avancée fulgurante dans l'Est congolais.

Malgré cette annonce de retrait, les chefs d'État de la SADC ont tenu à réaffirmer leur « engagement inébranlable » à soutenir la RDC dans la préservation de son intégrité territoriale et de sa souveraineté.

Depuis le début de l'année, le M23, appuyé par 4 000 soldats rwandais selon des rapports d'experts de l'ONU, s'est emparé de vastes territoires frontaliers avec le Rwanda, riches en ressources naturelles. Le conflit s'intensifie alors que Goma, capitale provinciale

du Nord-Kivu, est sous pression des rebelles après la prise de Sake en janvier. Les combats ont déjà coûté la vie à plusieurs soldats de la mission de la SADC. 14 soldats sud-africains, ainsi que trois militaires malawites et deux Tanzaniens, ont été tués lors des affrontements.

Les dirigeants africains réunis en sommet jeudi ont rappelé la nécessité d'une solution politique et diplomatique impliquant toutes les parties prenantes, y compris les États voisins et les groupes armés. Toutefois, les perspectives de paix restent incertaines,



Félix Tshisekedi

Ce bilan humain, couplé aux difficultés logistiques et aux pressions diplomatiques, a sans doute pesé dans la décision de retrait.

Après des mois de refus, le président congolais Félix Tshisekedi a accepté d'ouvrir des négociations directes avec le M23 sous l'égide de l'Angola. Ces discussions devraient débuter mardi à Luanda, avec la participation de délégations de Kinshasa et du groupe rebelle.

tant les tensions entre la RDC et le Rwanda demeurent vives.

Avec le départ de la SADC et l'éventuelle ouverture d'un dialogue, l'avenir du conflit en RDC pourrait connaître un nouveau tournant dans les semaines à venir. Mais pour l'instant, la situation humanitaire et sécuritaire reste plus précaire que jamais dans l'Est du pays.

T.M.

Mali/Opposition

Daouda Magassa, proche de l'imam Mahmoud Dicko, libéré après plus d'un mois de détention

Un mois après son enlèvement par des « hommes armés non identifiés », Daouda Magassa, proche de l'influent imam Mahmoud Dicko, a recouvré la liberté ce mardi 11 mars. Son arrestation, survenue dans un contexte politique tendu, avait suscité de vives inquiétudes parmi ses proches et au sein de la société civile malienne.

Daouda Magassa avait disparu le 5 février dernier, enlevé par des individus non identifiés selon ses proches. Pendant plusieurs semaines, son sort était resté incertain, avant que l'on apprenne qu'il était détenu par les services de renseignement maliens. « Je suis libre. Pour le moment, je ne souhaite pas en dire plus », a-t-il sobrement déclaré après sa libération. Son entourage, soulagé, dénonce cependant une manœuvre visant à intimider

ceux qui gravitent autour de l'imam Mahmoud Dicko, figure de proue de la contestation politique au Mali. La détention de Daouda Magassa intervient alors que le climat politique malien demeure marqué par des tensions croissantes entre la junte militaire et les voix dissidentes. Mahmoud Dicko, ancien allié du pouvoir militaire avant de s'en éloigner, est devenu l'un des critiques les plus virulents du régime d'Assimi Goïta. Son

retour au Mali, initialement prévu pour le 14 février après un séjour en Algérie, a été reporté sous la menace des autorités.

Depuis leur prise de pouvoir en 2020, les militaires ont progressivement muselé l'opposition par des arrestations, des dissolutions d'organisations et des restrictions aux libertés fondamentales. Fin février, l'ONG Human Rights Watch (HRW) appelait l'Union africaine à prendre des « mesures urgentes » pour mettre un terme à cette répression. La junte avait promis de rendre

le pouvoir aux civils au terme d'une période de transition s'achevant le 26 mars 2024, avec des élections prévues en

dissipe pas les interrogations sur l'évolution du climat politique au Mali. Le pays s'enfonce dans un cycle de



L'imam Mahmoud Dicko (au centre)

février. Mais, ce scrutin a été reporté sine die, plongeant le pays dans une incertitude politique grandissante. Si la libération de Daouda Magassa est un soulagement pour ses proches, elle ne

répression et d'instabilité, alors que les échéances électorales restent suspendues à des décisions unilatérales du pouvoir militaire.

T.M.

Enchères publiques

L'OTR annonce une vente le 19 mars

C'est une nouvelle vente aux enchères qui sonne comme une opportunité aux faiseurs de bonnes affaires. Initiée par l'Office togolais des recettes, cette vente aux enchères se tiendra ce 19 mars, sur les sites de l'Unité spéciale d'intervention douanière (USID) à Ségbé et à Tsévié.

comptant et sur place", sera majoré de 12 % avec comme exigence l'enlèvement immédiat des biens adjugés. Une règle strictement appliquée : "Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets avant 17



Un total de 375 colis, comprenant des véhicules divers, sera mis en vente : 36 voitures, 24 tricycles et 55 motos, tous usagés. L'opération suscite un intérêt croissant, tant les lots sont variés. Pour participer, les enchérisseurs devront s'acquitter d'une quittance non remboursable de 5000 FCFA. Le paiement, "au

h 30, le jour de leur achat, verront leur adjudication annulée." Ces ventes, régulièrement organisées par l'OTR, sont l'occasion pour le public de se procurer des marchandises issues de saisies ou en souffrance sous douane. Cette vente aux enchères s'annonce prometteur pour les amateurs de bonnes affaires.

E. A

L'économie togolaise en 2025

Un équilibre délicat entre croissance et inflation

L'année 2025 débute sous de bons auspices pour l'économie togolaise. Si les indicateurs économiques affichent un vert éclatant, il est encore trop tôt pour célébrer une victoire. Derrière des chiffres rassurants, certains signes laissent entrevoir la nécessité d'une vigilance accrue dans les mois à venir.

Le secteur industriel togolais est l'un des moteurs de cette dynamique positive. En janvier, l'indice de la production industrielle a progressé de +10,5 %, après une hausse de +11,0 % en décembre. Ce léger ralentissement ne doit pas inquiéter, car il reste dans une zone de croissance élevée. La production industrielle est soutenue par des investissements dans la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA), un levier qui renforce l'industrialisation locale, en particulier dans la transformation des matières premières agricoles. Dans le même élan, le secteur des services poursuit sa trajectoire ascendante. En janvier, le chiffre d'affaires a augmenté de +3,4 %, bien que cela soit inférieur aux +5,0 % du mois précédent. Quant au commerce, il enregistre une hausse

modeste de +1,2 %, après un bond de +4,8 % en décembre. Si ces ajustements peuvent être interprétés comme une conséquence des fêtes de fin d'année, ils méritent néanmoins une attention particulière.

leurs prix flamber, ce qui pourrait perturber le pouvoir d'achat des Togolais.

Si les entreprises affichent une confiance intacte, avec un indice stable à 100,7, ce climat des affaires reste fragile et appelle à une gestion économique rigoureuse. Les prévisions du FMI annoncent une croissance de 5,3 % en 2025, soutenue par des investissements publics



Sur le front des prix, l'inflation est sous contrôle, ce qui constitue une bonne nouvelle pour les ménages. Avec un taux de 2,5 % en janvier, le Togo reste dans la fourchette cible de la BCEAO. Cette évolution marque un tournant après les fortes hausses de prix des années précédentes. Toutefois, certains produits alimentaires, comme l'huile et le lait, continuent de voir

dans les infrastructures et un secteur privé toujours dynamique. Toutefois, le Togo doit maintenir un équilibre délicat entre croissance, inflation et gestion de la dette publique. Ainsi, si l'économie togolaise semble bien orientée, les prochains mois nécessiteront une gouvernance pointue pour garantir une trajectoire stable et soutenue.

Les paiements numériques

Un levier inattendu dans la lutte contre les flux financiers illicites

En l'espace de dix ans, les paiements numériques, et plus particulièrement les systèmes de paiement instantané, ont progressivement permis de lutter contre les flux financiers illicites. Il s'agit notamment du blanchiment d'argent et de l'évasion fiscale. En apportant une meilleure traçabilité des transactions financières, les paiements numériques contribuent ainsi à protéger l'économie nationale.

Véritable fléau pour les économies, les flux financiers illicites étaient surtout favorisés par les paiements en espèce ou en cash. Mais aujourd'hui, les paiements numériques permettent de créer des garde-fous pour détecter les transactions douteuses. En apportant plus de transparence, par le biais de la technologie, ces paiements bouleversent les stratégies de lutte contre les crimes financiers.

Avant l'émergence des paiements numériques, les transactions en espèces faisaient la part belle aux blanchisseurs d'argent. Ces criminels arrivaient

facilement à dissimuler leurs activités sans laisser de traces. Cette opacité leur permettait de se jouer des régulations, car, comme le souligne le directeur régional ouest-africain de la Fondation AfricaNenda, Jamelino Akogbeto, « dans le cas du cash, on ne sait même pas ce qui s'est passé. Et on ne peut même pas remonter à celui qui en est la source ».

Mais avec l'adoption croissante des paiements numériques, une nouvelle ère s'ouvre. Chaque transaction effectuée par des moyens électroniques, que ce soit par carte, virement, ou téléphone mobile, laisse une trace détectable. Chaque utilisateur est identifié, chaque mouvement est enregistré. Le système de « connaissance du client » (KYC) devient un outil fondamental dans cette bataille. À travers une identification rigoureuse, les autorités peuvent désormais savoir exactement qui

effectue quelle transaction, et pourquoi. "On sait qui fait quoi, et même on peut identifier les transactions qui sont illicites", ajoute Jamelino Akogbeto. Ce niveau de traçabilité, qui n'était pas acquis avec les paiements en cash, permet non seulement de détecter les comportements suspects mais aussi d'identifier rapidement les personnes impliquées.

Un dispositif de reporting automatique

Les paiements numériques ne se contentent pas d'assurer la traçabilité. Leur capacité à agir comme un dispositif retraçant l'historique des transactions, représente une arme supplémentaire contre les flux financiers illicites. Les systèmes de paiement instantané analysent les transactions en temps réel, identifiant tout comportement déviant ou suspect. De ce fait, un utilisateur qui effectue trop de transactions dans un



laps de temps très court peut être immédiatement signalé par le système. Comme l'explique encore le chef ouest-africain de la Fondation AfricaNenda, « le système de paiement était généralement un dispositif d'antifraude donc ça permet immédiatement d'identifier les transactions qui sont suspectes ».

Ces technologies, en mettant en lumière des anomalies de manière proactive, permettent aux autorités fiscales et judiciaires de

prendre des mesures avant même que les crimes ne se concrétisent pleinement.

L'implication des gouvernements et l'exemple du Bénin

Pour les gouvernements, le passage aux paiements numériques est bien plus qu'une simple question de modernisation : c'est une nécessité stratégique. Non seulement pour renforcer la transparence fiscale, mais aussi pour garantir une ...

Transformation agro-alimentaire

Les fruits du projet PTA-Togo

L'agriculture togolaise occupe environ 70% de la population active et fait partie des principaux leviers de l'économie nationale. Le pays a une grande dotation en terres arables et dispose d'un potentiel agro-pastoral, halieutique et faunique généralement favorable aux activités agricoles. Pour une meilleure productivité agricole, le pays a élaboré un programme national de développement des agropoles sur la période 2017-2030, dont le Projet de transformation agro-alimentaire du Togo (PTA-Togo) dans le Bassin de la Kara.

Le Projet de transformation agro-alimentaire du Togo (PTA-Togo) a pour objectif général de contribuer à la croissance agricole, susceptible de réduire la pauvreté et la malnutrition, de créer des emplois et de réduire la dépendance du pays aux importations alimentaires.

Agropole du bassin de la Kara : contours et portée du PTA-Togo

Le programme national

est un premier projet pilote qui fait l'objet d'une inscription dans la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 en tant que projet prioritaire pour l'agrandissement de l'agropole de Kara en partenariat avec le privé.

Le but du projet est de faciliter les investissements privés dans les filières clé à travers des politiques d'appui, de gouvernance et des mesures incitatives ; promouvoir les chaînes de valeur prioritaires ayant un potentiel de marché au niveau national (riz, maïs, soja, poulet de chair) et à l'export (noix de cajou et sésame) à travers le développement des infrastructures de production et de transformation (y compris l'agro-parc de Broukou); et renforcer les capacités des acteurs des filières agro-industrielles.

Sept (7) filières à haute valeur ajoutée, promues dans le cadre du projet sont le Maïs, le soja, l'anacarde, le sésame, les fruits maraîchers, la volaille et le

est prévu : la construction des infrastructures de soutien à la production et à la commercialisation, dont l'agroparc à Broukou (préfecture de Doufelgou),



Tracteurs dans la Zaap de Tchikawa

sept (07) centres de transformation agricole (CTA), deux barrages et un périmètre irrigué associé et des magasins de stockage et aires de séchage. Le renforcement des capacités des acteurs des chaînes de valeurs agricoles, et la mobilisation

de sa date de clôture au 31 décembre 2025. Parallèlement et compte tenu de gaps constatés après la finalisation des études détaillées

rendements moyens observés ont été de 2,4 T de maïs pour un rendement paysan de la zone de 0,9 ; 2,8 T/ha pour le riz contre un rendement paysan de 1,4 et

sur l'agroparc et les barrages, un financement complémentaire a été mobilisé sous forme d'une phase 2 pour la période 2025-2029 d'un montant de 50,887 milliards FCFA.

Performances, appui, infrastructures de soutien à la production et à la commercialisation

Entre autres soutiens, on peut noter l'aménagement et l'appui à la mise en valeur de 32 Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap) de 12000 hectares (ha) ; la mise en place des équipements agricoles dont notamment les tracteurs et accessoires ; l'appui et l'accompagnement des producteurs agricoles à travers la mise à disposition des intrants (semences, engrais, pesticides) ; et le renforcement des capacités techniques des producteurs et dans la gouvernance des coopératives.

Le résultat est l'augmentation des superficies exploitées au niveau des Zaap : le maïs passe de 738 ha à 3569 ha entre 2022 et 2024, le soja de 1300 ha à 1540 ha et le riz de 208 ha à 1470 ha. Il ressort aussi une nette amélioration des rendements : les

1,10T/ha pour le soja contre un rendement paysan de 0,8 ; 0,8T/ha pour le sésame pour un rendement paysan de 0,3.

Dans le cadre du renforcement des capacités des communautés locale on note : la construction de 120 forages mixtes ou PMH pour une desserte de 42 000 bénéficiaires et 4 mini-AEP pour 16 000 habitants, l'électrification de 5 villages (Broukou, Agbassa, Léon, Awassan, Bidjandè), la facilitation de l'accès aux pièces d'état civil en cours, la construction de 5363 foyers améliorés.

En termes d'infrastructures de soutien, on relève 7 magasins de stockage de 350t et des aires de séchage de 1000 m2 construits au niveau des Zaap, ainsi que 7 CTA construits dans les 7 préfectures. Un Agroparc en cours de viabilisation à Broukou. Le branchement de l'électricité de moyenne et basse tension est réalisé. Les travaux de l'alimentation en eau potable (AEP) et de la station d'épuration (STEP) sont en cours. On note l'électrification de 5 villages (Broukou, Agbassa, Léon, Awassan, Bidjandè)

Agropole de Kara : le



CTA de Tchikawa

de développement des agropoles vise la structuration de tout le territoire en 10 agropoles, avec le PTA-Togo à Kara, communément appelé « agropole du bassin de la Kara

poisson. Le financement global initial s'élève à 38, 316 milliards CFA cofinancé par la BAD, la BOAD et la Fondation Saemaul aux côtés de l'Etat Togolais. Dans le cadre du projet, il

et la promotion du secteur privé font également partie des prévisions.

Prévu initialement sur la période 2019-2023, le projet a connu une prorogation



Maquette agroparc de Broukou

centre d'agrégation et de transformation primaire des productions agricoles

Dans le cas de l'agropole de Kara, le CTA est un centre d'agrégation et de transformation primaire des productions agricoles couvrant plusieurs cantons et fait le lien entre les zones de production et l'agro-parc. Il est doté d'une unité d'encadrement technique

En plus, on n'y trouve un centre d'agrégation avec des magasins de stockage de capacités de 1000 tonnes.

Les CTA se chargent de collecter les productions agricoles réalisées à la base (les ZAAP et coopératives) par les producteurs et les convoient aux usines de transformations dans l'agroparc après une

de conditionnement. Il joue également un rôle de plateforme multifonctionnelle pour les acteurs des chaînes de valeur agricole offrant des services financiers et non financiers.

Mobilisation et promotion du secteur privé

En vue de rendre le cadre institutionnel et la



Tracteurs offerts par Faure Gnassingbé

des producteurs et apporte toute l'assistance et intrants aux producteurs.

transformation primaire marquée par les opérations de tri, de vannage et

gouvernance de l'agropole porteurs pour les privés, il a été réalisé l'étude

majeure qu'est l'élaboration du cahier de charge de la société de gestion de l'agroparc et des projets de textes relatifs à sa création et à son fonctionnement. De même l'étude sur la stratégie y compris mesures incitatives de mise en œuvre des partenariat public-privé (PPP) dans les ZTA a été réalisée.

Concrètement, pour la promotion du privé, le projet a facilité l'installation à date de quatre (04) opérateurs privés dans l'agro-industrie : Evame Sarl, Daba Sa, Sitrapat et Westbridge. Ainsi, il a appuyé la négociation des contrats de cession foncière pour des baux emphytéotiques en faveur des privés. A date, il a été mobilisé 2350 ha pour Evame, 500 ha pour Daba Sa, 500ha pour Sitrapat, 500ha pour Westbridge. D'autres privés, notamment E 20, STK, 2AB, South Grow, Ordf sont dans le processus d'installation pour la production en régie et la transformation.

Il faut noter aussi la préparation du forum sur l'Agropole de Kara avec le secteur privé prévu pour ce premier trimestre de 2025 et dont l'objectif est de mieux communiquer afin de rassurer les investisseurs potentiels, présenter les différentes opportunités d'investissement disponibles, les incitations fiscales et financières mises en place par le gouvernement ainsi que les mesures d'accompagnement pour garantir le succès des investissements.

Pour relancer la mobilisation des terres, le chef de l'Etat a tenu le 26 août 2024 à Niamtougou, une rencontre avec les

acteurs de développement de la région qui a été suivie de rencontres décentralisées au niveau des préfectures. Dans leur prolongement, le ministère chargé de l'agriculture a organisé en septembre et octobre 2024, deux campagnes d'information et de sensibilisation des propriétaires fonciers, des autorités locales et bénéficiaires du projet sur la vision du chef de l'Etat de l'agropole, les impacts attendus et la nécessité de la mobilisation des terres au cours desquelles des intentions de mise à disposition d'une superficie évaluée à 193 000 ha ont été recueillies.

Les opérations de cartographie de ces terres sont actuellement en cours. Les étapes suivantes seraient l'affectation des parcelles aux opérateurs privés et l'établissement des contrats des baux emphytéotiques.

A moyen terme, les perspectives sont l'aménagement et l'exploitation des ZAAP intégrées pour les femmes et les jeunes agri-preneurs dans toutes les préfectures, ainsi que du bloc rizicole de Possao (Préfecture de Dankpen).

A court terme, les perspectives sur le projet sont l'équipement et l'opérationnalisation des CTA, la poursuite des travaux de l'agroparc, le démarrage des travaux des deux barrages et périmètre associé dans la commune de Doufelgou 3 et du pont-digue ainsi que du périmètre associé de Tchikawa dans la préfecture de Binah.

Attipoe Edem Kodjo

Les paiements numériques Suite de la page 5

Un levier inattendu dans la lutte contre les flux financiers illicites

...meilleure régulation des flux financiers. Un exemple frappant nous vient du Bénin. Dans une volonté de promouvoir les paiements électroniques tout en luttant contre le blanchiment d'argent, le gouvernement béninois a instauré une taxe supplémentaire de 1% sur tous les paiements en espèces supérieurs à 100 000 francs CFA. « Le gouvernement béninois

veut donc promouvoir les paiements digitaux parce qu'ils ont besoin de plus de transparence », souligne Akogbeto. En revanche, les paiements effectués via des moyens électroniques (téléphone, carte) échappent à cette taxe. Ce choix illustre traduit la volonté du gouvernement béninois de promouvoir les paiements numériques en vue de lutter contre la fraude puisqu'il

incite à adopter une option traçable plus facilement.

Pour rendre ce mode de transactions plus populaire, les gouvernements doivent non seulement garantir l'accessibilité des paiements numériques à tous leurs citoyens, mais aussi renforcer les systèmes de régulation et de contrôle. Cela nécessite une modernisation

des plateformes, une amélioration des systèmes de cybersécurité, ainsi qu'une éducation numérique pour assurer l'inclusion de tous, y compris les populations les plus vulnérables.

Les avancées dans le domaine des technologies financières qu'il s'agisse des crypto-monnaies, des blockchains ou des

systèmes de paiement instantané ouvrent un champ d'opportunités pour les gouvernements et institutions financières. Mais comme le rappelle la Banque mondiale dans ses rapports, « la régulation des paiements numériques doit être mise en place de manière stratégique pour éviter les risques tout en favorisant l'inclusion financière ».

Débat

Je m'appelle Léo, âgé de 43 ans. Je suis d'une famille polygame. Mais personne n'identifie les enfants d'une femme à une autre. L'harmonie était là.

Au fil des années, mon père et ma mère se sont séparés (divorcés). C'est là notre calvaire à commencé. Après mon BAC, j'ai eu la chance de trouver Matilde, une femme formidable qui m'a amené en Europe où j'ai continué mes études et obtenir un bon boulot. Ma femme et moi avons décidé d'avoir des enfants. Notre aîné Esiano est né en 2018 et le second Elom en janvier 2025. Par ailleurs les relations entre mes parents se passent très bien. Mon problème est que ma mère doit venir chez nous ici en Europe pour s'occuper de nouveau né pour une durée. De même que mon père m'avait demandé qu'il veut venir passer son premier mois de sa retraite qu'il vient d'être admis. Sa demande a été validée avant la naissance de mon enfant et les formalités de voyage sont au fin prêtes. On a besoin de mémé pour le bébé.

Que faire ? Les deux ne savent pas qu'ils vont se retrouver chez nous au même moment. Ils ne se parlent plus depuis leur séparation il y a 15 ans.

NB: Nous n'avons qu'une chambre libre pour visiteur. Aidez-moi svp.

Pensées du jour

La bière donne l'éclat du sourire et elle fait croire aux hommes qu'ils ont des amis. Les commérages rassemblent beaucoup de bouches et font croire aux femmes qu'elles ont des amies.

Faites beaucoup Attention aux choses futiles qui vous rassemblent sans intérêt. Car, "la bouche qui parle beaucoup n'est pas forcément celle qui connaît."

Tu mangeras à la sueur de ton front, nous dit le créateur. Force est de constater ceux qui mangent à la sueur de leur front. Certains se battent pour avoir leur pain du jour alors que d'autres cherchent comment faire pour profiter des efforts des premiers. Et la remarque amer est que, c'est pas forcément ceux qui travaillent qui mangent. Il y'a bon nombre de gens qui profitent des peines des autres. Mais vous qui travaillez pour gagner le pain du jour sachez que vous êtes sur la bonne ligne, ne vous découragez pas en voyant ces personnes qui pillent les biens d'autrui, fortifiez vous, un beau jour se lèvera.

Blagues



Savez-vous que le féminin du corbeau c'est corbeille et quand les deux vieillissent, ils deviennent corbillard?



J'ai vu mon propriétaire avec la femme du voisin à l'hôtel, et je n'ai rien dit.

Je suis rentré chez moi et j'ai écrit sur une pancarte le nom de l'hôtel, la date, l'heure et je l'ai accrochée sur le portail; ça fait quatre mois que je ne paye pas le loyer et mon propriétaire aussi ne me réclame rien

Je me rappelle un matin quand mon père m'a remis l'argent pour payer la facture d'électricité et j'ai plutôt acheté un ticket de tombola qu'organise TOYOTA. Donc celui qui aurait gagné aura la voiture TOYOTA PICKUP. Arrivé à la maison, j'ai tout expliqué à mon papa et il m'a bien battu.

Quelques jours après, quand l'on se réveilla, tout le monde a remarqué une belle TOYOTA PICKUP garée juste devant notre maison. Toute la maison a crié crié crié; mon papa aussi. mais spécialement moi j'ai trop crié. Car la voiture Toyota devant notre maison était de la CEET et elle était là pour nous couper l'électricité.

Mon papa m'a encore battu à mort.

Vous croyez que j'avais gagné la PICKUP?

Le Premier ministre d'un pays a visité un jardin d'enfants et a demandé : "Quel est le budget alimentaire de l'enfant par mois?" Ils lui ont dit : "40.000F."

Il leur dit : "C'est beaucoup. Réduisez à 20.000 F !"

Puis il a visité la prison et leur a demandé : "Quel est le budget alimentaire du prisonnier par mois?"

Ils ont dit: 40000F.

Il leur a dit: "C'est trop peu ... , élevez-le à 800.000F!"

Surpris, un pasteur qui l'accompagne lui a demandé: "Pourquoi avez-vous réduit la nourriture des enfants de la maternelle et augmenté la nourriture des prisonniers?"

Le premier ministre a dit : Pensez-vous qu'après avoir quitté le ministère, nous irons à la maternelle !?

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCY; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCY; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD; Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA: Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél: 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE: Tél: 22 22 66 11

TOGO TELECOM: Tél: 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawoé); Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»
Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

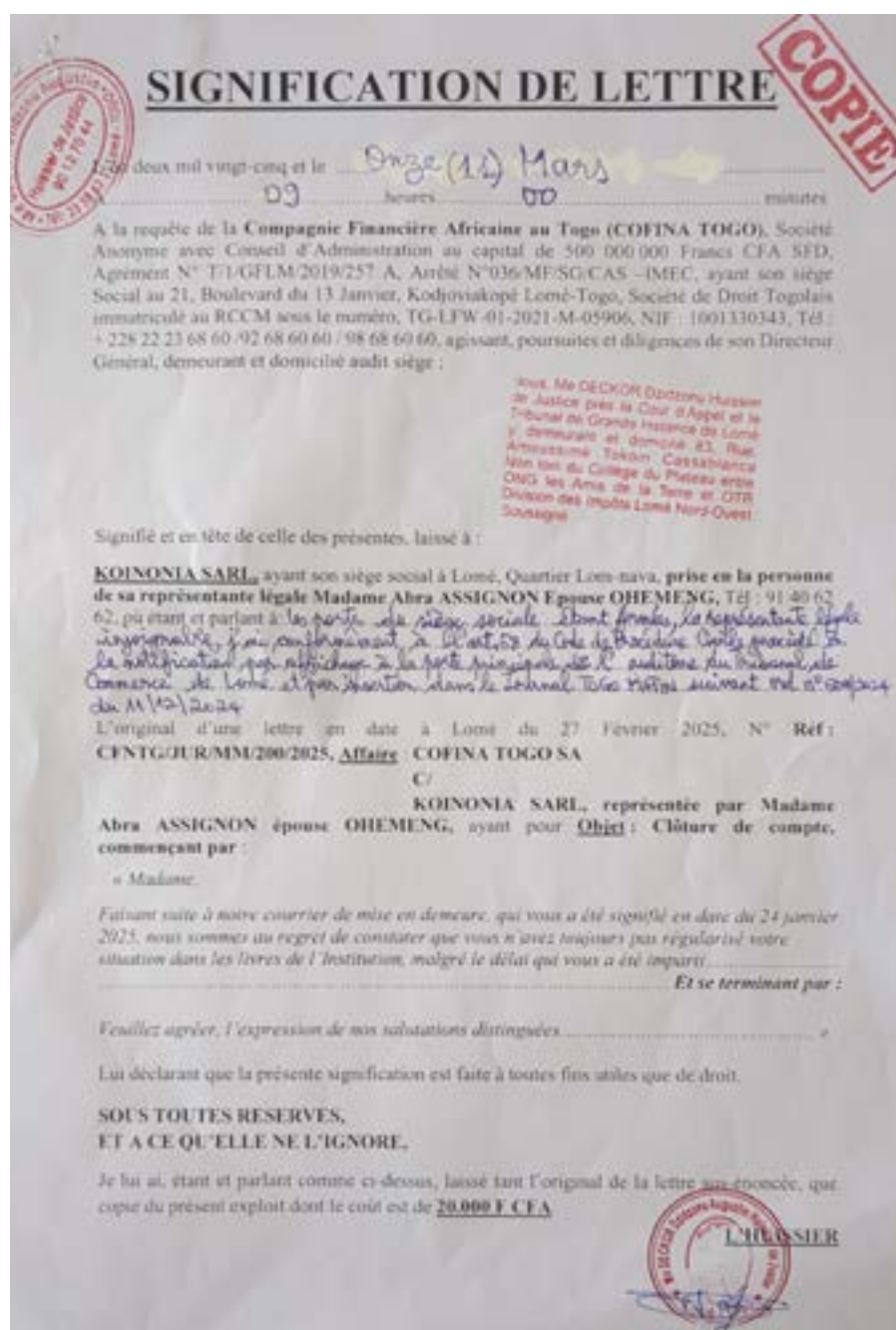
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70



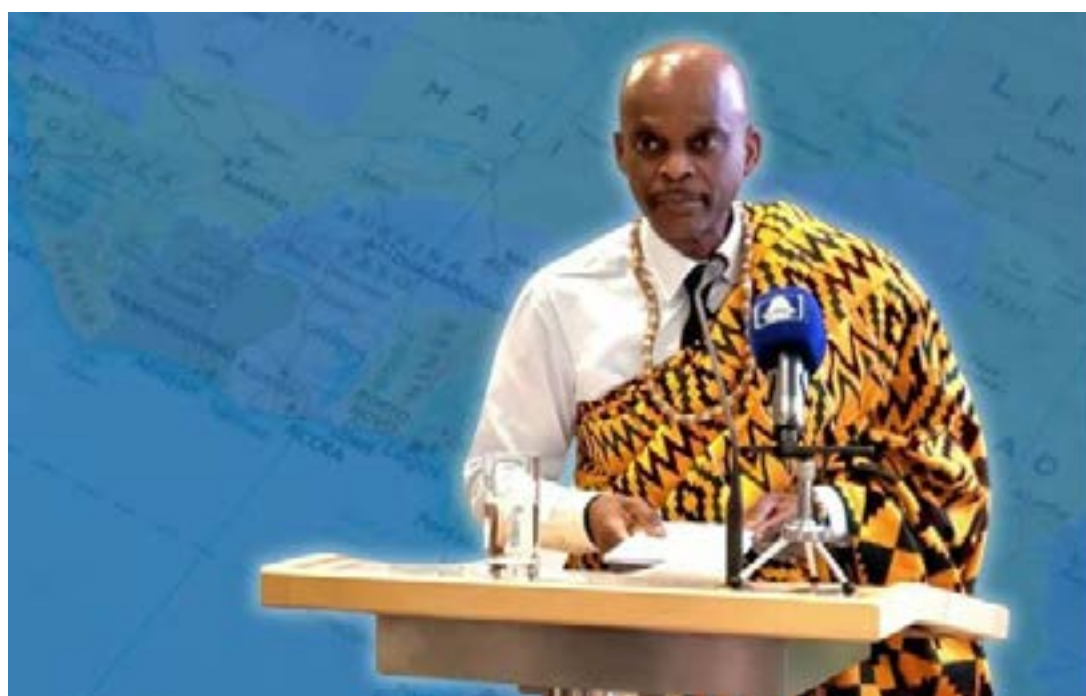
Projet d'adhésion du Togo à l'AES

Robert Dussey a-t-il trop vite fait d'en parler ?

Le mercredi 12 mars 2025, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, Prof Robert Dussey, a fait une annonce importante sur sa page Facebook. Le Togo a décidé de rejoindre l'Alliance des Etats du Sahel (AES), a-t-il écrit.

Selon le Prof Dussey, de nombreux arguments militent pour l'adhésion du Togo à l'organisation que forment le Niger, le Burkina Faso et le Mali. Il évoque notamment, l'accès stratégique maritime des trois Etats de l'Alliance, l'unité politique renforcée et l'affirmation de la souveraineté africaine.

Sur les réseaux sociaux et dans la presse internationale, le sujet a suscité des réactions mitigées. Certains pensent que le Togo, en adhérant à l'AES, risque de se voir embarquer dans une guerre que le peuple togolais n'a pas demandée. D'autres par contre trouvent que le Togo aura fait un bon choix



en se rangeant du côté des dirigeants qui luttent pour l'indépendance totale de leurs pays.

La publication du ministre Dussey supprimée
La publication du ministre Robert Dussey qui suscite tant de réactions sur les réseaux sociaux n'a même pas fait 48 heures qu'elle a été supprimée sans aucune explication. Aucune autre

publication n'a été faite non plus, pour "rectifier le tir". En effet, la suppression suscite autant d'interrogations que l'annonce elle-même. Pourquoi Robert Dussey qui parle de l'adhésion du Togo à l'AES depuis plusieurs mois a-t-il été amené à supprimer son poste ? Robert Dussey a-t-il trop vite fait de parler d'un sujet qui est encore débattu

par le chef de l'Etat et ses collaborateurs ? Autant de questions que l'on se pose et dont les réponses seront certainement connues dans les prochains jours.

Les Togolais pour l'adhésion à l'AES ?

Dans une interview accordée à la télévision Vox Africa il y a quelques semaines, le Professeur Robert Dussey affirmait

déjà que le Togo pourrait envisager de rejoindre l'AES.

« ...Demandez aux populations togolaises, aux Togolaises et aux Togolais lambda, si le Togo veut rentrer dans l'AES. Vous allez voir leurs réponses, ils diront oui. Les peuples africains veulent être eux-mêmes. Nous ne sommes contre personne, nous voulons être nous-mêmes », avait-il déclaré.

D'après les résultats d'une enquête réalisée par Afrobaromètre, 64 % des Togolais jugent justifiée la décision de ces pays de quitter la Cédéao. Parmi les raisons invoquées, on retrouve la perception d'une influence excessive des puissances étrangères sur la Cédéao, l'imposition de sanctions jugées injustes aux membres de l'AES, et le manque de soutien militaire de la part de l'organisation régionale face aux menaces terroristes.

Ces faits semblent donner raison au ministre Dussey, mais est-ce le bon moment et la bonne stratégie ?

Affo-Djèlè Alarba

Éliminatoires Coupe du monde 2026**Nibombé Daré décortique sa liste**

Nibombé Daré a officialisé, le 13 mars 2025, l'ossature du Togo pour les 5e et 6e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Plusieurs aspects de sa liste de 25 joueurs retiennent l'attention.

Depuis son arrivée, en juillet 2024, au poste de sélectionneur des Eperviers, Nibombé Daré est à sa quatrième liste, dont trois lors des éliminatoires de la CAN 2025 et la présente pour la course au mondial FIFA 2026. Face à la presse mercredi, le technicien togolais de 44 ans, s'est exprimé sur les zone d'ombre.

Absences d'Aholou, Aziangbé, Laba... l'arrivée de Salifou

Nibombé Daré : Malheureusement, depuis que je suis là, Ihlas Bebou n'a pas encore eu la chance d'évoluer avec moi. Roger Aholou souffre d'une atteinte du nerf sciatique et n'a pas joué depuis plusieurs semaines. Kodjo Aziangbé s'est blessé au genou cette semaine avec son club en Ligue des champions d'Asie. Quant à Kodjo Laba, victime d'une blessure aux adducteurs, il est en phase de reprise. Khaled Narey est également blessé, et nous leur souhaitons à tous un prompt rétablissement. Dikeni Salifou, de son côté, est désormais apte à nous

rejoindre une fois son enregistrement finalisé. Il sera bientôt à Lomé.

Point sur les joueurs pistés

"Nous avons un bon nombre de joueurs qu'on suit dans leur club. Je parle notamment d'Adekami, Koudossou, Metsoko, Omar Traoré et d'autres qui sont des joueurs sur lesquels on travaille pour pouvoir étoffer notre effectif et nous apporter une plus-value. Comme je l'ai déjà répété, pour venir jouer en sélection, il faut que cela soit une volonté du joueur. Par exemple, il y a le cas Mansour Ouro-Tagba avec qui on a encore longuement discuté. A la dernière minute, il a privilégié son club".

L'attente du staff concernant les joueurs concernés

Il faudrait qu'on surfe sur notre dernière victoire pour nous redonner de la confiance et remettre les supporters derrière nous aussi. Les joueurs qui sont sélectionnés doivent provoquer un changement de mentalité. On a suffisamment observé le groupe et du point de vue psychologique, on a travaillé. On va leur ajouter des valeurs du point de vue motivation, respect du maillot et dépassement de soi. On doit toujours continuer par appuyer dessus. Je crois que

tout cela réuni peut nous aider dans l'approche de nos prochains matchs.

Matchs de qualifications de la Coupe du monde : la stratégie

Mathématiquement, on n'est pas encore éliminés. On garde toutes nos chances de qualification et on doit jouer tous nos matchs à fond et attendre la fin pour

donner des opportunités à des joueurs qui n'en avaient pas beaucoup et être prêts pour les éliminatoires de la prochaine CAN.

Réactions des supporters des Eperviers

C'est normal que, lorsque les résultats ne suivent pas, les supporters soient déçus. Ils viennent toujours en nombre à presque tous nos matchs. Nous comprenons

les médias à travers leurs diverses contributions. En somme, nous parlons tous le même langage, mais de différentes manières. Je comprends que cela fait des années que le Togo n'a pas disputé de compétition majeure, et je suis ici pour tout mettre en œuvre afin que les prochaines échéances soient meilleures et aboutissent à des phases finales, a indiqué



Nibombé Daré (crédit : FTF)

faire les comptes. C'est vrai qu'à l'heure actuelle, notre position n'est pas reluisante mais on cherche à améliorer nos performances avec des victoires. Derrière ça, nous allons aussi nous servir de ces matchs pour grandir et

leur déception, mais nous ne ménageons aucun effort pour gagner nos rencontres. Sachez que lorsque nous représentons les couleurs nationales, nous donnons toujours le maximum, que ce soit l'encadrement, les

le sélectionneur national.

Le Togo joue la Mauritanie le 22 mars 2025 à Lomé et affronte en déplacement le Sénégal, le 25 mars prochain.

Luc Biova avec ftftogo.com

Fédération nationale de basketball**Début de la nouvelle saison avec des innovations**

La Fédération nationale de basketball (FNB-Togo), a officiellement lancé la nouvelle saison sportive 2024-2025, lors d'une conférence de presse tenue, ce samedi 15 mars, à son siège à Lomé.

La FNB-Togo a donné le ton à une nouvelle aventure de la balle orange, à travers une conférence de presse, présidée par le représentant du ministère des Sports et des Loisirs, Yao Akpoholo, et par la présidente de la FNB-Togo, Gina Adekambi.

Placée sous le signe de "L'innovation, la rigueur et la performance", cette saison « marque un tournant décisif dans notre détermination à promouvoir et développer notre discipline, tout en renforçant les bases pour un avenir plus rayonnant. L'un des piliers essentiels de cette nouvelle dynamique est le soutien financier que nous apportons aux différentes ligues », a déclaré Gina

**Le présidium**

Adekambi, président de la FNB-Togo.

La particularité de cette nouvelle saison est « l'organisation des compétitions de Ligues dont la finalité est la mise en place des clubs pour le championnat national d'élite de première division et de deuxième division pour les saisons à venir. La FNB-Togo s'investit également dans la

promotion du basket à la base avec la participation du Togo aux tournois Afrobasket des moins de 17 et 18 ans - filles et garçons (U17, U18), et ce, à travers les compétitions locales des jeunes », a détaillé Robert Ajavon, secrétaire général de la FNB-Togo. Lancement officiellement la nouvelle saison, Yao Akpoholo, point focal basket auprès du ministère des

Sports et des Loisirs s'est montré enthousiaste. « Ce programme nous va bien. D'autant plus que la convention signée cette année retrace toutes ces compétitions. Avec le soutien du ministère, la Fédération de basketball s'est mise à la tâche pour programmer ses compétitions », s'est-il réjoui. La FNB-Togo a également

procédé à la remise des subventions aux trois Ligues régionales : 2 millions à la Ligue Lomé Golfe ; 1,5 million pour la Ligue Maritime Plateau et 2 millions au bénéfice de la Ligue Septentrionale.

« C'est une innovation et la Ligue Lomé Golfe se retrouve entièrement dans le programme de la Fédération. A travers nos activités, nous contribuons à l'atteinte des objectifs de la FNB-Togo avec nos compétitions U14, U16, U18, que nous avons déjà lancées dans notre Ligue », a exprimé Possian Expedit, président Ligue Lomé Golfe de basketball.

Pour cette nouvelle saison, la FNB s'engage dans des mesures concrètes pour améliorer l'organisation de ses compétitions, renforcer les capacités des arbitres et entraîneurs, et mettre en place des infrastructures de qualité.

Luc Biova

Saison des pluies 2025

Un scénario de défis et d'incertitudes pour le sud du Togo

L'année 2025 pourrait marquer un tournant pour les habitants du sud du Togo, confrontés à des prévisions climatiques contrastées. Selon l'Agence nationale de la météorologie (Anamet), la saison des pluies, qui débutera dans les prochains jours, s'annonce incertaine et pourrait perturber aussi bien l'agriculture que les infrastructures. Ce 14 mars, l'Agence a rencontré la Presse.

Le sud du pays, en particulier les régions de la Maritime et du nord de la Centrale, vivra un démarrage « tardif mais normal » de la saison des pluies. « Ce retard pourrait perturber les cycles agricoles, les rendements étant particulièrement influencés par la durée de la saison humide, généralement plus courte cette année », avertit Issaou Latifou, le directeur général de l'Anamet. Ce retard

pourrait déstabiliser les plans des agriculteurs qui devront s'adapter à une saison plus serrée.

périodes d'absences de pluie, pouvant durer de quelques jours à plusieurs semaines, risquent de fragiliser les cultures qui dépendent d'une

à haut rendement » pour contrer ces irrégularités climatiques, conseillent les experts de l'Anamet.

hydrologique, le bassin du Mono inférieur risque de connaître des « écoulements excédentaires », augmentant ainsi les risques d'inondations. Les autorités appellent à une gestion prudente des ressources en eau afin d'éviter des désagréments sur les habitations et les infrastructures agricoles.

En dépit de ces défis, les prévisions restent prudentes. Si le sud du pays pourrait connaître des déficits pluviométriques, le reste du Togo pourrait avoir une pluviométrie « normale à tendance excédentaire ». Une vigilance constante est donc de mise, notamment grâce aux mises à jour quotidiennes des prévisions, pour mieux préparer les populations aux surprises de cette saison des pluies particulière.



Issaou Latifou, directeur général de l'Anamet lors de la Conférence de Presse

L'un des phénomènes les plus redoutés est la présence de « poches de sécheresse » en début et en fin de saison. Ces

humidité régulière. « Il est recommandé d'utiliser des variétés de cultures résilientes aux déficits hydriques et

Cependant, ce ne sont pas seulement les agriculteurs qui devront redoubler de vigilance. Sur le plan

Edy Alley

Ve République au Togo

Le régime parlementaire togolais à la croisée du modèle canadien

L'adoption du régime parlementaire consacré par la Constitution de la Ve République au Togo a suscité de nombreux débats. Cependant, l'analyse comparative avec le modèle canadien permet de mieux comprendre son fonctionnement et ses avantages.

Le cas récent de la nomination du Premier ministre canadien, Mark

un exécutif bicéphale, composé d'un chef de l'État qui est le gouverneur général représentant le monarque britannique et d'un chef du gouvernement, le Premier ministre. Ce dernier est désigné par le gouverneur général, mais conformément aux principes démocratiques, il est issu du parti majoritaire à la Chambre des communes.

ministre. Une particularité du système canadien est que le Premier ministre n'a pas l'obligation d'être un élu au moment de sa nomination, bien que, par la suite, il soit généralement amené à se faire élire pour siéger au Parlement.

Le Togo et l'adoption du régime parlementaire

Depuis la révision constitutionnelle du 6

canadien) est désigné par le parti majoritaire à l'Assemblée nationale et dirige le gouvernement, conformément aux dispositions de l'article 50 de la Constitution de la Ve République.

Tout comme au Canada, cette désignation confère au président du Conseil toute la légalité et la légitimité requise pour gouverner. Le chef du gouvernement n'est donc pas directement élu par le peuple, mais il tire sa légitimité du suffrage des députés, eux-mêmes élus par les citoyens.

Une réforme aux implications économiques et politiques majeures

L'adoption du régime parlementaire par le Togo ne constitue pas une innovation isolée, mais s'aligne sur les pratiques établies dans plusieurs démocraties parlementaires à travers le monde. En abandonnant l'élection présidentielle directe, le pays va également réaliser des économies considérables. Selon les projections budgétaires, plusieurs milliards de francs CFA initialement prévus

pour l'organisation d'une élection présidentielle seront réaffectés à des secteurs prioritaires tels que la sécurité, le social, l'éducation, les infrastructures, etc.

Le choix du régime parlementaire permet également de renforcer l'ancrage démocratique du pays en favorisant une gouvernance basée sur la représentativité parlementaire et la collaboration entre les institutions. Ce modèle encourage une meilleure stabilité politique et évite les tensions électorales souvent présentes dans les régimes présidentiels.

Une évolution vers une démocratie consolidée

Le Canada demeure un exemple de stabilité et de continuité démocratique grâce à son régime parlementaire. Le Togo, en adoptant un système similaire, aspire à moderniser ses institutions et à garantir une gouvernance plus efficace. Avec cette réforme, le Togo ne réinvente pas la roue, mais s'inspire d'un modèle qui a fait ses preuves.

La Rédaction



Carney, offre un éclairage pertinent sur la mise en œuvre de ce système dans un contexte démocratique.

Régime parlementaire canadien : un modèle éprouvé

Au Canada, le régime parlementaire repose sur

La nomination de Mark Carney en remplacement de Justin Trudeau s'inscrit dans cette logique. Le Parti libéral canadien, à travers ses instances, a choisi Carney comme chef du parti, lui conférant ainsi la légitimité nécessaire pour être nommé Premier

mai 2024, le Togo s'est inscrit dans un régime parlementaire. Cette transition a entraîné la mise en place d'un exécutif bicéphale similaire à celui du Canada. Désormais, le président du Conseil (équivalent du Premier ministre

**10 ANS ET ÇE N'EST
QUE LE DÉBUT**

Merci pour la confiance !



La Banque Aytremant

Marketing & Consulting

